

JEAN-BAPTISTE LACOSTE

PRÉFET DU CI-DEVANT DUCHÉ DE LUXEMBOURG

(Troisième partie : Le préfet Lacoste reçoit l'Empereur à Luxembourg)

La Belgique connaît encore aujourd'hui, sous le nom de "Joyeuse Entrée" la visite qu'un nouveau monarque effectue dans les provinces et les principales villes du Royaume. Selon une coutume qui remonte au Moyen-Âge, le nouveau souverain, lors de cette visite, prend contact avec les autorités locales et surtout avec le peuple dans une ambiance festive et joyeuse. Le Premier Consul puis l'Empereur semblent s'être inspirés de cette tradition pour visiter les différents départements lors de voyages minutieusement organisés.

Une première visite ajournée

Une telle visite dans les 9 départements "réunis" c'est - à - dire les anciens territoires autrichiens formant la Belgique et le Luxembourg actuels, était prévue pour le mois d'août 1803. Le préfet Lacoste, averti quelques semaines seulement à l'avance alors qu'il était en tournée d'inspection dans ses sous-préfectures, rentre d'urgence à Luxembourg pour s'occuper de l'organisation de la visite qui doit se dérouler selon un protocole bien précis, comprenant l'accueil par le préfet à la frontière du département, l'accueil du maire à l'entrée de la ville, un cortège à travers la ville, des banquets, des entrevues avec des autorités civiles, militaires et religieuses et des réjouissances organisées pour la population. Il comporte aussi la mise en place de différentes escortes et Garde d'Honneur formées par les citoyens de la ville et devant accompagner l'illustre visiteur dans tous ses déplacements.

Le préfet se lance à fond dans l'organisation de cette visite, engageant notamment des sommes considérables dans la construction d'éléments décoratifs (arcs de triomphe, statues et monuments divers) installés sur le parcours de l'illustre visiteur.

Pour préparer son voyage dans les "départements réunis" le Premier Consul avait confié, le 27 avril 1803, une double mission au général Lagrange, inspecteur général de la gendarmerie (qui avait fait partie de l'expédition d'Égypte en 1798). Lagrange devait d'une part rédiger un rapport officiel sur le fonctionnement de la gendarmerie dans les différents départements visités. Il devait en outre rédiger un rapport confidentiel – à envoyer au seul Premier Consul – contenant les renseignements qu'il devait recueillir sur les préfets, les sous-préfets et maires des principales villes, sur les évêques et « sur tout ce qui peut m'intéresser sur le point de vue militaire et d'administration ».¹ Le voyage dépassait donc de loin les buts des joyeuses entrées d'antan. Le général s'acquitta de sa mission et le voyage de Napoléon

¹ Bonaparte au général Lagrange du 27 avril 1803.

dans les "départements réunis" eut bien lieu, mais il n'alla toutefois pas à son terme. Après avoir visité notamment Anvers, Gand, Bruxelles et Liège, le Premier Consul, accablé par une chaleur caniculaire qui régnait durant le mois d'août dans la région, interrompit brusquement son voyage le 4 août et rentra se reposer à Saint-Cloud, sans avoir vu ni le département des Forêts, ni son préfet.

La déception fut grande à Luxembourg où tout était prêt pour accueillir l'illustre hôte. Le premier à être déçu fut le préfet, car il avait voulu cette visite qui devait avoir un effet positif sur les habitants du département et, accessoirement aussi, servir à sa propre carrière. Mais lorsque la visite eut finalement lieu - en octobre 1804 - le préfet eut le privilège de recevoir non plus le Premier Consul, mais l'Empereur Napoléon. En effet Napoléon était entretemps devenu Empereur des Français par le plébiscite du 18 mai 1804. Et le préfet Lacoste put à l'occasion de la visite impériale, pour la première fois, porter fièrement la Légion d'Honneur qu'il venait d'obtenir par décret du 14 juin 1804. L'Ordre national de la Légion d'Honneur fut créé le 19 mai 1802 pour récompenser tant le mérite civil que la bravoure militaire, selon la phrase de Napoléon: « Je veux décorer mes soldats et mes savants. » Mais au début les récipiendaires sont essentiellement des militaires. Lacoste, avec quelques hauts magistrats fait partie des premiers décorés civils du département du Cantal.² Dans le département des Forêts le premier – et seul décoré pour 1804 – est un militaire.

La visite du 9 octobre 1804³

Un an plus tard il était de nouveau question d'une visite officielle que l'Empereur devait faire dans le cadre d'un voyage dans les départements rhénans fin septembre ou début octobre et le 8 octobre le préfet reçut la confirmation de l'arrivée de l'Empereur le lendemain matin. Cette fois l'Empereur fut au rendez-vous. Le préfet l'accueillit sur les bords de la Moselle à la frontière du département des Forêts et l'escorta vers Luxembourg, où le maire l'attendait. Il lui remit les clés de la Ville qu'il décrivit dans son discours comme « une ville célèbre par tout ce que la nature et l'art ont fait pour la rendre inexpugnable ». Conformément à l'usage Napoléon remercia le maire pour son accueil et lui rendit la clé avec les mots « gardez-la elle est en de bonnes mains ». Tous les documents de l'époque signalent l'enthousiasme des habitants qui étaient accourus en grand nombre pour accueillir l'Empereur; certaines sources indiquent que le nombre des spectateurs était dix fois supérieur au nombre des habitants, ce qui correspond à plus de 50 000 personnes.

² document manuscrit faisant partie de la collection Delmas / Archives du Cantal.

³ Principales sources utilisées pour ce chapitre: A. Funck: "Napoléon à Luxembourg" in: Les Pages de la SELF, J. CL. Müller. "Vor 200 Jahren Kaiser Napoleon auf Staatsbesuch in Luxemburg" in: De Familjefuerscher N.74 octobre 2004.

Après un déjeuner rapide l'Empereur monta à cheval pour inspecter les ouvrages de la forteresse accompagné par le préfet Lacoste et le général Vimeux, commandant de la place. L'inspection dura plus de quatre heures ; l'Empereur s'intéressa aux différents ouvrages de la



Accueil de Napoléon 1er à l'entrée de la forteresse de Luxembourg le 9 octobre 1804. Carte postale de Louis Kuschmann (vers 1900)

forteresse, et notamment à ceux ajoutés par Vauban à la suite à la prise du Luxembourg sous Louis XIV en 1684. Auparavant l'Empereur avait parcouru les artères principales de la cité où « réduit à une extrême lenteur par l'affluence énorme de la population désireuse de le voir de près, l'Empereur eut tout loisir d'admirer les mirifiques décors plantés en son honneur ». C'est ainsi qu'à côté des arcs de triomphe, pyramides et colonnes avec le buste de l'Empereur, figurait la réplique d'un vrai haut-fourneau où une gueuse sera coulée au moment du passage de l'Empereur ! Ou bien encore la reconstitution d'un chantier naval où un bateau sera rapidement monté et armé pour saluer l'Empereur par une salve d'artillerie. Opération destinée à montrer les richesses du département (en minerais de fer et en bois) dans l'optique de l'attaque contre l'Angleterre alors

projetée par l'Empereur. La suite de la journée ne se passa pas tout à fait selon les souhaits du préfet puisque le somptueux dîner qui avait été prévu fut remplacé à la demande de l'Empereur par des agapes plus simples ne réunissant qu'un nombre restreint d'invités pendant que les habitants de la ville étaient gratifiés d'un feu d'artifice d'une exceptionnelle beauté.

Le lendemain l'Empereur donna audience à partir de sept heures aux membres du Conseil Général du département, aux autorités administratives et judiciaires, au corps des officiers, au clergé ainsi qu'au maire de Luxembourg. L'entretien avec le préfet Lacoste est rapporté dans ces termes : « Le préfet Lacoste, gonflé d'enthousiasme et baignant dans l'euphorie générale répandue sur la ville depuis l'accueil triomphal de la veille, a fait à l'Empereur un exposé sobre, substantiel, bien ordonné, sur la situation du département et de sa population laborieuse. Cet Auvergnat, que la comparaison avec son Cantal natal fait juger le département qu'il administre d'une façon plus réaliste et plus en profondeur que tels autres venus de régions plus riches [...] nourrit un grand espoir d'avenir, convaincu comme il est que le sol du département recèle d'abondantes couches de minerais de fer dont l'exploitation rationnelle, combinée avec l'emploi progressif du "charbon de terre" et l'adoption de certaines améliorations spécifiées procurera travail et aisance aux habitants. »

Lors de l'entrevue avec le Conseil municipal le maire J.B. Servais souleva la question délicate de la restitution de l'Hôtel de Ville dont le préfet Lacoste avait fait le siège de la préfecture dès son arrivée. Sensible à cette requête l'Empereur trouva un moyen de dédommager la Ville en lui offrant l'ancien Couvent des Récollets avec église et jardins attenants, proches de la préfecture afin d'y construire un nouvel Hôtel de Ville. Lors de l'entretien avec la magistrature, Napoléon voulut connaître les motifs à l'origine de la "guerre des gourdins"⁴. La réponse du Président du Tribunal indiquant que c'étaient les mesures anti-religieuses de la Convention qui avaient provoqué ce mouvement de rébellion plut à l'Empereur qui conclut que ce n'était donc pas la conscription qui était à l'origine des troubles. Et de rendre hommage au courage des soldats du département des Forêts.⁵

Les audiences terminées l'Empereur "on ne peut plus satisfait", quitta Luxembourg après avoir passé en revue la garnison et sa Garde d'Honneur. Pour les habitants, la fête n'était pas finie puisqu'un grand bal avait été organisé dans la salle des fêtes de la mairie. Avait-on espéré que l'Empereur serait encore présent ? Il faut le croire, car un trône surmonté d'un dais avait été installé dans le fond de la salle. En l'absence de l'Empereur, Lacoste et le maire Servais décidèrent d'y installer le buste en marbre de l'Empereur dont la municipalité avait récemment fait l'acquisition. La fête dura jusqu'à 7h du matin ...

Les festivités terminées il fallait en payer les frais. Lacoste avait pris toutes les décisions et engagé tous les travaux. Il avait seulement laissé au maire de la Ville le soin de mettre sur pied une Garde d'Honneur composée d'une compagnie de cavaliers, d'une compagnie de volontaires à pied et d'une compagnie de « petits garçons de dix à quinze ans vêtus et armés à la Mameluk ». Les habitants de la Ville avaient répondu massivement et les uniformes avaient été fournis conformément aux prescriptions du protocole. La municipalité était d'avis que sa contribution financière devait se limiter à ces prestations, alors que le préfet considérait que la Ville, honorée par la visite impériale, devait en supporter tous les frais. Il s'appuyait sur une décision du Conseil Général – compétent pour les problèmes budgétaires – autorisant le préfet « à recevoir le Premier Consul d'une manière



La garde d'honneur Photothèque, ville de Luxembourg

⁴ voir première partie revue numéro 16, p. 8

⁵ Aujourd'hui des historiens comme G. Trausch sont d'avis que l'origine du mouvement est due à trois facteurs – les mesures anticléricales, la conscription et le poids démesuré des impôts - et que par ailleurs la "guerre des gourdins" n'est en rien comparable à un soulèvement du type de celui de la Vendée, mais plutôt l'expression spontanée d'un mécontentement général.

conforme au vœu des habitants du département. »⁶ Mais c'était plutôt en raison des ambitions du préfet que des frais démesurés avaient été engagés. Près de deux ans après la visite, certains artisans et commerçants continuaient ainsi à réclamer leur dû ...

Lacoste candidat au Sénat

Napoléon parti de Luxembourg le 10 octobre 1804 avait rejoint Saint Cloud dès le surlendemain et préparait minutieusement la cérémonie de son couronnement fixée au 2 décembre suivant. Dans l'immédiat il dut toutefois s'occuper d'une curieuse affaire en signant le 22 octobre – soit quelques jours après sa visite – un projet de *senatus-consulte* qui sera présenté au Sénat le surlendemain. Il s'agissait de statuer sur la proposition du Collège Electoral du département des Forêts proposant Lacoste comme premier candidat du département au Sénat. Or l'article 100 de la Constitution interdisait la candidature des préfets et commandants militaires dans les départements où ils exerçaient leur fonction. En conséquence, l'élection de Lacoste comme candidat au Sénat sera cassée. On a du mal à comprendre ce qui avait déterminé Lacoste à briguer ce poste auprès du Collège électoral des Forêts, alors qu'il ne pouvait ignorer qu'il n'était pas éligible. On peut supposer que le préfet, profondément déçu par l'annulation de la visite du Premier Consul en août 1803, cherchait par tous les moyens à quitter ce département où il ne voyait pas de perspective pour se mettre en valeur. La décision du collège électoral des Forêts est datée du 17 mai 1804 ; deux mois plus tard le préfet sera informé de la venue de l'Empereur en octobre. Il est donc probable que le refus de sa nomination au Sénat ne l'a pas surpris ni même déçu.

Les années suivant la visite impériale (1805-1808)

La visite de l'Empereur a certainement été l'évènement le plus important de la carrière du préfet à Luxembourg. Il l'avait voulue car il était persuadé que la population du département accueillerait l'Empereur avec enthousiasme. Il pensait aussi que l'Empereur apprécierait cet accueil et partant le travail de son préfet dans un département toujours suspect en raison des évènements de la "guerre des gourdin". Il espérait finalement que l'Empereur pourrait se montrer reconnaissant en lui octroyant une préfecture soit plus prestigieuse, soit plus proche de son Cantal natal, ou les deux.

Il n'en fut rien ; à part l'octroi de crédits pour la construction ou la modernisation des prisons et pour la réparation des ouvrages de la forteresse rien ne changea. Le préfet reprit ses tournées dans les sous-préfectures et continua à s'occuper des problèmes de son département et notamment de la conscription. Il put constater suite à la visite de l'Empereur un changement dans l'attitude de la population et dans un rapport de 1806 il écrit que « les dispositions de ses administrés à l'égard du gouvernement français s'étaient améliorées

⁶ AEL B 0878

sensiblement et que le personnel administratif faisait preuve d'un véritable dévouement pour l'Empereur ». Quant à l'opinion de l'Empereur à l'endroit du département des Forêts on ne sait si elle avait changé. On peut toutefois noter que lors de son voyage l'Empereur avait fait des séjours prolongés dans les quatre départements de la rive gauche du Rhin : 9 jours à Aix la Chapelle, 11 à Mayence, 4 à Cologne et 3 à Trèves contre seulement 24h à Luxembourg...En tout cas le préfet, contrairement à ses espérances, ne tira aucun profit tangible de l'accueil exceptionnel qu'il avait réservé à l'Empereur. Maintenu à Luxembourg pendant quatre années, il fut ensuite envoyé à Vienne (Autriche) pour y occuper le poste sans prestige de directeur des douanes.

Le bilan du préfet Lacoste

En l'absence de presse indépendante et vu le peu de fiabilité des sources officielles ne donnant qu'une image souvent biaisée de la situation, il est difficile d'évaluer le bilan du préfet Lacoste. Mais un document important mérite notre attention : il s'agit du rapport secret que le général Lagrange avait rédigé pour le Premier Consul en vue de sa visite dans le département des Forêts⁷. Dans son rapport du 30 mai 1803⁸ le Général Lagrange relève d'abord les difficultés de sa tâche : « ce pays n'offre pas de ressources pour recueillir les renseignements demandés sur le compte du préfet : il n'y a à voir que des autorités civiles et militaires et le restant est encore allemand, peu communicatif et ne fréquentant presque personne [...] les uns parlent comme d'un homme peu fait pour sa place, tandis qu'au contraire, d'autres en disent du bien [...] la vérité est difficile à trouver ». Ensuite le général expose que le département des Forêts a été très mal traité, que l'administration pourrait faire mieux : « ... Le préfet ne manque pas de moyens, mais je ne sais pas si le reproche qu'on lui fait de ne pas s'occuper assez de ses fonctions est fondé [...] du reste il est très mal secondé par les sous-préfets et les maires ; il est très difficile de trouver des bons sujets dans ce département. » Suit une conclusion tranchée : « [Ce département] est très arriéré pour sa civilisation, ce pays ne ressemblant en rien au restant de la France. »

Pour l'historien Lanzac de Laborie⁹: « Lacoste devenu préfet prit pour règle d'être servile avec le maître et hautain à l'égard de ses subordonnés [...] les Luxembourgeois à qui son passé le rendait odieux, souffraient de ses procédés autoritaires et de son hostilité contre la religion. Lui-même se considérait comme en exil et regrettait son Auvergne ». Les avis exprimés par les historiens luxembourgeois sont plus nuancés. Ainsi Müllendorf qui « apprécie hautement les mesures prises par Lacoste et Jourdan¹⁰ pour développer la prospérité économique du pays » ou encore Jules Mersch qui qualifie Lacoste d' « excellent mais violent administrateur »

⁷ cf. sub. 1.

⁸ publié par L. Lanzac de Laborie en annexe de son ouvrage "La domination française en Belgique 1795-1814, (Paris 1895)".

⁹ "La domination française en Belgique 1795-1814", Paris 1895.

¹⁰ André Joseph Jourdan était préfet du département des Forêts de 1808 à 1814.

et enfin Paul Margue qui parle de « l'action patiente des préfets Lacoste et Jourdan. » On



Statue dans la cour d'un immeuble à Luxembourg-Grund photo Alex Carvalho 2023

comprend cette analyse plus nuancée qui remet l'action des deux préfets dans son contexte : après de longues années passées sans problèmes majeurs sous la domination autrichienne, la Révolution française avait tout balayé sur son passage. Dans une région sans grandes ressources, les habitants furent confrontés avec la violence, la mise en cause de leurs traditions et de leurs croyances et les nouvelles contraintes imposées par les conquérants sans dialogue ni ménagement. Lacoste l'avait compris ; aussi s'empressa-t-il, dès que la loi le lui permit, de rétablir les cultes conformément aux dispositions du Concordat ou encore d'abolir les arcanes obscurs du calendrier républicain. De même eut-il soin de recruter progressivement dans son administration des Luxembourgeois dont certains parvinrent rapidement à occuper des fonctions de direction.

– Certains historiens¹¹ se sont intéressés aux problèmes de l'intégration des départements rattachés à la France suite à la Révolution française. Ils relèvent notamment les difficultés dues aux différences culturelles, facteurs d'incompréhension réciproque et parlent de « l'improbable fusion culturelle de la France et des pays voisins ». Selon Gilbert Trausch¹² la Révolution française a imposé aux Luxembourgeois des signes d'adhésion qu'ils n'acceptent pas, comme l'interdiction du culte catholique, la participation aux fêtes républicaines ou le port de la cocarde.

La situation change avec le rétablissement du culte en 1803. En 1806 le préfet Lacoste constate « la manière très satisfaisante avec laquelle la conscription se fait ». En conclusion, Trausch estime qu'on peut noter une acceptation progressive du nouveau régime par les Luxembourgeois. On soulignera aussi l'importance de la visite de l'Empereur à Luxembourg – visite voulue par Lacoste et obtenue grâce à son obstination – et l'enthousiasme qu'elle souleva dans la population. La statue de Napoléon que deux grognards des faubourgs de Luxembourg ont accolée à leur maison au retour de la guerre en est une illustration parmi d'autres. Les traces de l'époque napoléonienne se retrouvent aussi dans les institutions du Grand-Duché actuel et dans sa législation. Le Code Civil luxembourgeois a toujours pour base

¹¹ Pierre Horn: "Le défi de l'enracinement napoléonien entre Rhin et Meuse", De Gruyter Oldenburg 2017.

¹² "Les relations franco-luxembourgeoises de Louis XIV à Robert Schuman", Actes du Colloque de Luxembourg 1977 - Metz 1978.

le Code Napoléon de 1804 et l'organisation judiciaire a conservé par exemple les justices de paix et les tribunaux d'arrondissement... Quant au préfet Lacoste, on chercherait en vain une trace visible de son passage à Luxembourg, et pour les habitants actuels du Grand-Duché, le nom de Lacoste n'évoque pas le souvenir du proconsul de l'époque impériale originaire des lointaines montagnes d'Auvergne, mais plutôt l'image du champion de tennis qui inventa la marque au petit crocodile vert...

Charles Elsen



***Sufficit orbi* (l'univers lui correspond) ; slogan ornant le globe placé devant le buste de Napoléon sur un autel érigé devant la mairie à l'occasion de sa visite à Luxembourg le 9 octobre 1804**